



PAYS DE SOULAINES

**ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE ANNEE 2013 DE
L'ASSOCIATION « SOULAINES TOURISME ENVIRONNEMENT » DETENTRICE DU LABEL
« CPIE DU PAYS DE SOULAINES ».**

**DOMAINE DE ST VICTOR/SOULAINES-DHUYS
Vendredi 13 juin 2014**

COMPTES RENDUS

Avant d'ouvrir l'AG extraordinaire puis de l'AG ordinaire 2013, Bruno JONET, président, remercie de leur présence tous les membres de l'association :

- les membres de droit représentant la Communauté de Commune de Soulaines (1er collège) ;
- les membres associés représentant le SMNEA, l'ANDRA, l'ONF et l'association projet Ste Germaine (2ème collège) ;
- les membres actifs (3 ème collège).

Bruno JONET salue les élus locaux présents ou représentés, et présente les excuses de Philippe DALLEMAGNE, Conseiller général-Maire de Soulaines et président de la CCS, retenu par une consultation médicale d'urgence,

de Michel ROCHE, Président du SMNEA,

de Monsieur le Préfet de l'Aube,

de Monsieur le Sous Préfet de Bar/Aube,

de Monsieur le Président du CG 10,

de Monsieur le Premier maire adjoint de Troyes

Le président présente le caractère un peu exceptionnel de la soirée, puisqu' une AG extraordinaire précède l'AG ordinaire 2013.

CENTRE PERMANENT
D'INITIATIVES
POUR L'ENVIRONNEMENT

www.cpie-paysdesoulaines.com – cpie.pays.soulaines@wanadoo.fr
Domaine de Saint Victor, 10200 Soulaines-Dhuys - téléphone 03 25 92 28 33 – télécopie 03 25 92 56 00
Association loi 1901 agréée protection de l'environnement, tourisme et éducation nationale

Précédemment, les statuts associatifs avaient été revisités une fois, en créant une fonction de président d'honneur, et en élargissant la représentation des membres du 3ème collège - des adhérents actifs -, au CA du CPIE du Pays de Soulaines, en passant alors de 5 à 6 membres.

C'est dans cette même optique d'élargissement que Bruno JONET déclare ouverte l'assemblée générale extraordinaire 2013, à 19H30.

Constituent le bureau de l'AG extraordinaire :

Bruno JONET, président,

Pierrette JURAIN, trésorière, qui officie également comme secrétaire, en l'absence de Nicolle LEHMANN, excusée.

Gilles GERARD, Vice président

Stéphane BELLENOUE, directeur, est présent à la tribune.

► Le président rappelle qu'il n'y a qu'un seul point à aborder au cours de cette AG extraordinaire, portant proposition de modification des statuts.

La proposition de modification statutaire porte sur l'ouverture de deux nouveaux sièges au CA du CPIE du Pays de Soulaines, au titre des membres du 3ème collège, issus des membres actifs.

Auparavant, Bruno JONET donne lecture de l'article 8 des statuts, portant sur l'administration de l'association « Soulaines Tourisme Environnement », détentrice du label « CPIE du Pays de Soulaines ». Il précise que la composition du CA et la répartition des mandats de vote ne sera en rien modifiée par la proposition suivante, si elle est acceptée :

Passer le nombre des membres du 3ème collège de 6 à 8.

Pour soutenir cette proposition, Bruno JONET prend en compte les recommandations de l'UNCPIE, invitant le CPIE du Pays de Soulaines à augmenter le nombre de membres actifs, en promouvant leur implication dans la vie et les instances de la structure.

Il observe une réelle dynamique d'adhésion depuis deux ans, avec une liste d'émargement qui s'allonge.

La parole est donnée à la salle et la proposition est acceptée à l'unanimité.

Le président demande à la salle s'il y a des candidats pour pourvoir ces deux postes ouverts, pour siéger au CA du CPIE.

Madame Jacqueline LE PETIT et Madame Nadia CHAILLOT se portent candidates.

Elles sont élues à l'unanimité.

Bruno JONET déclare fermée l'AG extraordinaire 2013 à 19H45.

► Le président Bruno JONET ouvre l'AG 2013 ordinaire à 19H50, en conservant le même bureau, et en requérant la présence du directeur Stéphane BELLENOUE à la tribune.

L'ordre du jour est rappelé. Aucune modification n'est apportée.

Bruno JONET indique que l'essentiel de la présentation portera sur le compte rendu d'activité de la structure, au cours de l'année 2013.

► **Rapport moral.**

Le président revient sur la croissance du nombre des membres de l'association « Soulaines TourismeEnvironnement », détentrice du label CPIE du Pays de Soulaines :

21 en 2011,

25 en 2012,

37 en 2013.

Cette croissance repose sur la démarche de plusieurs bénévoles pour faire adhérer des sympathisants, sur les efforts de communication réalisés par l'équipe salariée via des lettres d'information, et enfin sur les manifestations locales tel le Troc des plantes...

L'élargissement de la base bénévole est saluaire,

-pour contribuer à diverses actions aux côtés de l'équipe salariée,

-pour permettre le renouvellement associatif,

-pour s'impliquer dans les instances de l'association.

Bruno JONET indique que le CA s'est réuni à trois reprises en 2013, sur la base de quatre réunions préparatoires du Bureau, le tout clôturé par une AG. Un rythme élevé de réunions de suivi de l'activité de l'association est soutenu et le président souligne la forte assiduité des administrateurs impliqués au bureau et au CA.

Cette vitalité forte de ces instances associatives est primordiale. L'équilibre, la réussite et la durabilité du CPIE repose sur cette implication de ses membres bénévoles, aux côtés d'une équipe professionnelle de grande qualité.

En 2013, le CPIE du Pays de Soulaines a acquis la qualité d'association agréée au titre de la protection de l'environnement et de la nature, conformément aux orientations définies par notre Union Nationale.

Jusqu'il y a quelques années, seulement quelques CPIE disposaient de cet agrément. Nous sommes aujourd'hui une large majorité à pouvoir

- accéder à l'information liée à certains dossiers pouvant être problématiques sur le plan de l'environnement ou de l'urbanisme (PLU, SCOT...)
- à pouvoir siéger dans certaines instances, CLI ...
- et le cas échéant à se porter partie civile dans telle ou telle affaire portant sur des atteintes graves à l'environnement.

Le CPIE a souhaité être présent dans de nouvelles instances et il est également sollicité au titre de l'agrément association agréée de protection de l'environnement et de la nature.

Quoique notre entrée au CA de l'association ACCUSTICA, au Comité de Bassin Seine Normandie, au Groupe préfectoral sur le loup, à la CLHS du site TFA de Morvilliers, soient actés au cours des premiers mois de 2014, annonce en est faite par Bruno JONET, à titre d'information.

Le président précise que les administrateurs ou les salariés ont représenté l'association à une cinquantaine d'invitations tantôt locales, départementales, régionales ou nationales. Il remercie toutes celles et ceux qui oeuvrent pour permettre la présence du CPIE, autant que possible, sur des manifestations et événementiels.

Mis aux voix, le rapport moral 2013 est adopté à l'unanimité.

► **Rapport d'activité.**

La parole est donnée à Stéphane BELLENOUE, directeur, qui s'appuie sur un diaporama pour présenter tour d'horizon pédagogique, scientifique et culturel des actions portées en 2013.

Ci-joint en annexe de ce rapport

Mis aux voix, le rapport d'activité 2013 est adopté à l'unanimité.

► **Rapport financier.**

Ce rapport comporte trois volets, synthétisés dans les documents ci joints, les comptes détaillés étant à la disposition de la salle :

-le compte de résultat 2013

-le bilan 2013

-le budget prévisionnel 2014 (exécuté d'ores et déjà à moitié !)

Compte de résultat 2013 : page 2 des documents. Mise en perspective à 5 ans.

Un résultat net positif de 35 828 euros est réalisé, ce qui est un excellent résultat, construit par le directeur et son équipe au quotidien. L'excédent n'est pas une fin en soi, mais il est indispensable pour soutenir la trésorerie, renouveler les matériels et améliorer les conditions salariales.

Il était envisagé de réaliser 457000 euros en charges en 2013 ; 447 149 euros sont arrêtés, soit un petit peu moins, mais très proche de la prévision, remplie à 97,84%.

Il était envisagé de réaliser 457 000 euros en produits ; 481 421 euros sont comptabilisés, pour un dépassement de prévision de 5,34%.

Le budget prévisionnel 2013 peut donc être qualifié de sincère.

Dans le détail des comptes, on peut constater au niveau des dépenses que le CPIE a moins sollicité de prestataires extérieurs notamment au niveau scientifique : l'équipe permanente s'est développée, et pèse un peu plus qu'en 2012 en masse salariale. Les autres lignes restent en 2013 proches de l'année antérieure.

En ce qui concerne les recettes, le président estime que 450 000 euros sont des produits nets réalisés par l'association, que l'on peut exprimer par un taux d'autofinancement de l'ordre de 95%.

Par ailleurs toutes les charges locatives et énergétiques -38 000 euros en 2013 -, sont assurées par le CPIE.

Affectation du résultat de l'exercice 2013 : le président propose une répartition en trois parts égales.

- un tiers pour les revalorisations salariales,
- un tiers pour le renouvellement de matériels,
- un tiers pour les fonds de réserve.

Bilan 2013 : Page 3 des documents. Mise en perspective à 10 ans.

Le bilan traduit le patrimoine associatif.

En section ACTIF :

-le patrimoine immobilisé est très modeste : mobilier, ordinateurs et petit matériel scientifique ou pédagogique, véhicules... 16414 euros.

Là réside une particularité et aussi une force de l'association, qui n'a pas besoin d'investir massivement pour fonctionner.

-les créances en date du 31/12/2013 sont très élevées. 10 fois plus qu'il y a dix ans. Cet indicateur exprime la facturation de l'année 2013 qui n'est pas encore recouvrée à la fin de l'exercice.

Cet indicateur est important à analyser pour bien comprendre les besoins en trésorerie de l'activité. Forte facturation des prestations d'étude en fin d'année, une fois tous les rapports remis. Evidemment, les clients n'ont souvent pas le temps de régler lorsqu'on facture en novembre et décembre.

Pour d'autres clients, il faut 6 mois, 9 mois voire plus.

C'est une donnée dont il faut avoir conscience, avec les financements croisés mobilisés sur les grosses opérations.

L'important est bien sur de recouvrer ces sommes facturées, dans des délais suffisants pour ne pas assécher la trésorerie, qui s'élève fin 2013 à 207 723 euros.

-Cette trésorerie reste forte et a doublé en dix ans, permettant de soutenir une activité basée sur du pluriannuel, des revenus longs à entrer en caisse.

Sans cette trésorerie, il faudrait travailler plus localement, plus ponctuellement, avec moins de salariés.

Le modèle économique s'est bâti sur un fort autofinancement, une autonomie locative, un faible investissement, une forte trésorerie car de fortes créances.

En section PASSIF, les 566 457 euros se traduisent en 358 846 euros de fonds de réserve, pour une dette (factures à payer, dette sociale...) de 171 783 euros.

Les réserves associatives, vitales pour soutenir l'activité, s'accroissent.

Budget prévisionnel 2014 : Page 4 des documents. .

Ce budget prévisionnel 2014 repose sur deux éléments :

- le compte de résultat 2013 et le carnet d'activités 2014.
- un budget réaliste sur la barre du demi million d'euros, un peu supérieur aux produits réalisés en 2013, est proposé.

Mis aux voix, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

► Rapport d'orientation.

Bruno JONET expose 3 axes de travail à engager de manière volontariste, qui se dégagent du rapport moral, du rapport d'activité et du rapport financier :

1) L'implication au sein d'instances de décision : il importe de participer activement au

- Comité de bassin Seine Normandie en regard des missions du CPIE, et des dossiers liés à l'eau, au plan interrégional.
- CA d'ACCUSTICA à Reims, pour ce qui relève de l'action culturelle au plan régional...
- Groupe loup en préfecture de l'Aube, au titre des différentes missions du CPIE.
- à la CLHS de Morvilliers au plan local.

Cela va demander de gros efforts au niveau de la représentation, mais c'est un enjeu et un devoir associatif.

2) Ne pas éviter au plan local et régional, les sujets environnementaux délicats, difficiles, ou à forts enjeux. Le CPIE y est rompu avec les parcs éoliens, les infrastructures routières, les gravières...

-Le loup s'est invité dans nos contrées depuis bientôt deux ans. Le CPIE ne peut pas ne pas se préoccuper de sa présence. C'est un sujet très ardu, voire passionnel, mais l'association a su prendre une place de médiateur indispensable dans ce dossier.

-La Réserve Naturelle Nationale de La Horre est un autre sujet très complexe, suscitant des tensions. Pour autant, le CPIE est légitime à se positionner sur le dossier du choix d'un nouveau gestionnaire.

-Le projet de création d'un centre de sauvetage de la faune sauvage est important à soutenir. Le CPIE a acquis des compétences opérationnelles et va encore les développer dans ce domaine. La Champagne-Ardenne n'a pas de structures de ce type, et le CPIE peut favoriser cette création, en fonction des possibilités de sites potentiels d'accueil d'une telle structure.

-Enfin, le CPIE a un rôle à jouer dans le cadre du projet d'implantation d'un troisième centre de stockage de déchets radioactifs.

3) L'activité va croissante, comme le nombre de nos salariés et l'ampleur de notre budget.

20 salariés en 2020 est tout à fait réaliste et probable !

L'association ne peut pas tourner le dos à cette croissance régulière maîtrisée jusqu'à aujourd'hui.

Il importe d'être réalistes et de prévoir une nouvelle organisation interne : la question de l'aménagement intérieur des espaces de travail pour maintenir une bonne qualité d'hygiène et de sécurité doit être posée ; celle de la représentation des personnels par un délégué doit être réglée dans les mois qui viennent ; enfin, il faut étudier un éventuel changement de convention collective et mettre à plat avec chaque salarié, les fiches de poste et les perspectives dans la structure.

Dans cette démarche de préparation de demain, une journée de travail sera proposée en juillet, avec toute l'équipe salariée, pour dialoguer et faire des propositions concrètes aux administrateurs.

Cette réflexion à engager dans le dialogue social est essentielle pour maintenir une forte cohésion entre bénévoles et salariés, pour maintenir un climat social et des conditions de travail propices au développement du CPIE.

Mis aux voix, le rapport d'orientation est adopté à l'unanimité.

► Questions diverses.

La parole est donnée à la salle.

André AUGUSTE, représentant la presse écrite locale, salue le travail exemplaire mené par le CPIE et la grande clarté des rapports présentés. Il évoque un modèle en terme d'économie sociale et solidaire.

Le président Bruno JONET ferme l'assemblée générale ordinaire 2013 à 21H30 et invite les participants à partager le pot de clôture « BIO et LOCAL » préparé par l'équipe salariée.

Le président du CPIE du Pays de Soulaines
Bruno JONET

